

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 714

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **6 novembre 2023**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 714** modifiant le *Règlement numéro 699 concernant l'application de l'article 134 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance à l'égard du 17000, avenue des Golfeurs (lot 6 505 318)*.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 14 novembre 2023.



Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière